

COMMISSION ORGANISATION COMPETITIONS

Réunion : électronique du lundi 20 janvier 2020.

Présidence : M. MALIVERNAY

Présents : MM. CLAUDE - DROIT - GIBOULET.

FOOTBALL COMPETITIONS U15

La Commission,

Après réception par courriel le 16/01/2020 du club du Fc Gourgeonne du souhait de voir l'équipe entente Fc Gourgeonne/Traves d'évoluer au niveau Départemental 3 au lieu de Départemental 2,

Suite à l'interpellation du club de Magny Vernois sur la constitution des groupes,

décide des modifications ci-dessous à apporter aux constitutions de groupes initiaux U15 (en fluo jaune).

Championnat U15 :

Les équipes de Vesoul Fc 2 et Gr Espérance 2 Vels accèdent au championnat inter secteurs Ligue Bourgogne Franche-Comté pour la phase printemps 2020.

Départemental 1 :

ENTENTE HAUTE LIZAINNE/HERICOURT
GR PAYS RIOLAIS 2
LURE JS
MARNAY
NOIDANS LES VESOUL
SCEY/SAONE

Départemental 2 groupe A :

EXEMPT
FC 4 RIVIERES
GROUPEMENT FROTEY COLOMBE
GR LARIANS ROUGEMONT
GR PAYS RIOLAIS 3
VAL DE PESMES

Départemental 2 groupe B :

AMANCE/CORRE/POLAINCOURT

ENTENTE MAGNY VERNOIS/GR CC VILLERSEXEL/HAUTE VALLEE OGNON

EXEMPT

FC PAYS MINIER

FOUGEROLLES

FRANCHEVELLE

Départemental 3 groupe A :

ENTENTE FC GOURGEONNE/TRAVES

ENTENTE FC LA ROMAINE/GROUPEMENT PAYS RIOLAIS 4

EXEMPT

GR ESPERANCE 2 VELS 2

PORT/SAONE

PUSEY

Départemental 3 groupe B :

ENTENTE HAUTE LIZAINE/HERICOURT 2

ENTENTE JASNEY/CONFLANS

ENTENTE VALLEE BREUCHIN/LUXEUIL

EXEMPT

ST LOUP/CORBENAY/MAGNONCOURT

VESOUL FC 3

Calendrier :

10 journées : 14/03, 21/03, 28/03, 04/04, 18/04, 02/05, 09/05, 16/05, 23/05 et 31/05.

Le Président de la commission organisation Compétitions,
Michel MALIVERNAY

RAPPEL :

Les décisions de la commission Compétitions sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.